



## Sayah Baaroun, la figure des VTC contre l'ubérisation

Philippe Jacqué, LE MONDE ECONOMIE, le 16.01.2017

**Le secrétaire général du syndicat SCP-VTC, affilié à l'UNSA, est omniprésent dans le conflit entre les chauffeurs et la plate-forme américaine Uber, dont les conducteurs sont rassemblés lundi à Paris.**

Barbe finement taillée, costume toujours impeccable, oreillette bien installée à l'oreille gauche. Sayah Baaroun en impose dans le petit monde des chauffeurs VTC. Le secrétaire général du syndicat SCP-VTC, affilié à l'UNSA, est omniprésent dans le conflit entre les chauffeurs et la plate-forme américaine Uber.

Il a été de l'ensemble des réunions pour préparer la nouvelle loi Grandguillaume qui régleme les VTC. Il multiplie les réunions avec Jacques Rapoport, le médiateur des VTC, ou les plates-formes françaises du secteur.

Entre deux courses, il est aussi à l'aise sur BFM-TV que sur France Culture. « Il porte un discours posé autant auprès du grand public qu'auprès des chauffeurs, avec un certain charisme », souligne un patron de plate-forme.

« Il connaît bien le dossier des VTC et est indépendant, ce qui lui donne une grande liberté de parole, dit le député (PS, Côte d'or) Laurent Grandguillaume.

Et puis, il sait bien problématiser les sujets, ce qui le crédibilise. » Chez Uber, il agace. « Il n'utilise même pas notre plate-forme, s'y emporte-t-on. Il passe son temps à nous attaquer. »

« Uber, je m'y suis inscrit pour essayer, en 2015, assure le trentenaire. Et j'ai compris que ce n'était pas tenable financièrement. »

Il a essayé d'autres plates-formes, comme Snapcar, mais c'était avant. « Maintenant, je préfère travailler avec ma propre clientèle. » Avant les plates-formes, la vie était toute autre. « Le tarif pour l'aéroport allait de 120 euros à 180 euros. En une semaine de soixante-dix heures, on pouvait gagner de 3 000 euros à 5 000 euros net par mois. Aujourd'hui, avec les tarifs en cours, le net d'un chauffeur oscille entre 800 euros et 1 200 euros au mieux », assure-t-il.

**« On essaie de me discréditer »**

Sur ses vidéos et messages sur Facebook ou sur les forums privés, fréquentés par de nombreux chauffeurs – l'UNSA revendique un millier d'adhérents –, il harangue et motive ses collègues. « Ses mots sont parfois musclés, mais c'est un secteur où l'on ne garde pas sa langue dans sa poche », précise Laurent Grandguillaume. Uber l'accuse d'appeler à la violence. Il s'en défend : « On essaie de me discréditer. »

« Mon objectif est de rééquilibrer le système. Celui qui impose tout, en l'occurrence Uber, doit assumer. »

Bref, il faut en finir avec l'ubérisation. Comme Jérôme Pimot, l'ex-coursier à vélo, il est l'un des hérauts de ce nouveau combat, qui attire les élus de gauche et d'extrême gauche.

Mais, juré, lui n'a pas d'ambition au-delà des VTC. « Je ne veux pas faire de politique, ce n'est pas mon domaine... » □